



Visa de l'AMMC sur le dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé, en date du 26 décembre 2019, sous la référence N° VI/EM/039/2019, le dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 500 millions MAD.

Il est à noter que le programme a été initialement mis en place le 06 juin 2012.

Le Dossier d'Information visé par l'AMMC est constitué de :

- La note relative au programme d'émission de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 26 décembre 2019 sous la référence EN/EM/023/2019;
- Le document de référence de Résidences Dar Saada enregistré par l'AMMC le 26 décembre 2019 sous la référence EN/EM/022/2019.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège social de Résidences Dar Saada, Quartier Marina, Tour Crystal 3, 6^{ème} étage, Casablanca;
 - Chez CFG Bank Corporate Finance, 5-7, Rue Ibnou Toufail, Casablanca ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.
- Disponible sur le site internet de Résidences Dar Saada : <https://www.espacessaada.com/institutionnel.php/fr/publications-financieres>

Par ailleurs, des résumés du dossier d'information en langues arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site institutionnel de Résidences Dar Saada.